TABLE RÉGIONALE
DES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES ET
BÉNÉVOLES DE LA MONTÉRÉGIE

Opération :
Rencontrez votre député!

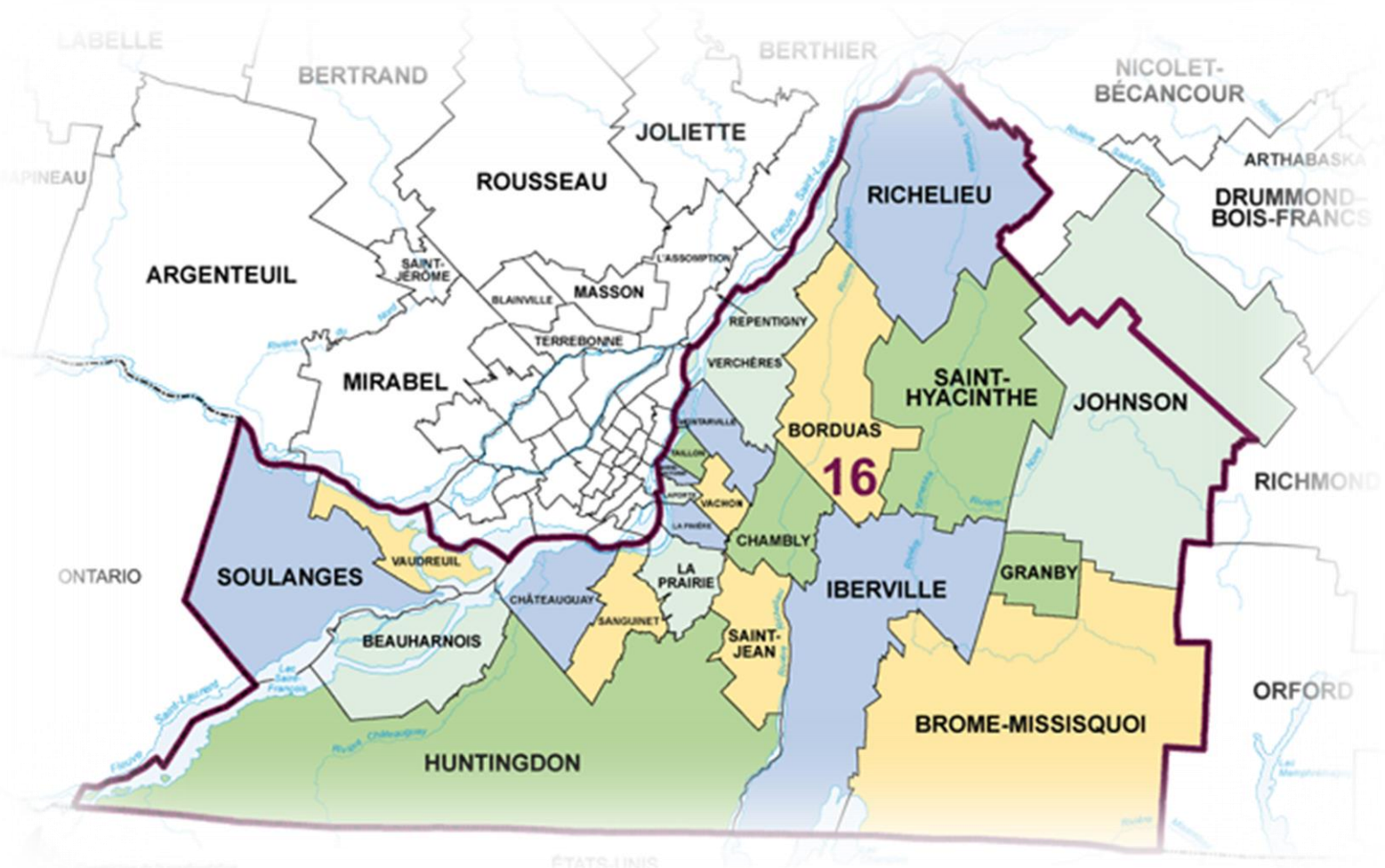

Opération : Rencontrez votre député!

Table des matières

Page 2 : Présentation

Page 3 : Démarche à suivre

Page 4 : Modèle de lettre

Page 5 à 9 : Kit d'information à remettre

- **Motion assemblée nationale**
- **Saviez-vous que?**
- **Présentation de la campagne Je soutiens le communautaire**
- **Tableau des solutions fiscales**

Page 10 : Coordonnées des députés provinciaux de la Montérégie

Opération : Rencontrez votre député!

Présentation

Les 2 et 3 novembre prochains les groupes communautaires de la Montérégie et de partout au Québec seront mobilisés pour réclamer un meilleur financement des organismes communautaires autonomes. Les mobilisations seront variées : actions locales, manifestations, formations... Nos élus entendront certainement parler de nous! Mais afin de s'assurer que le message soit bien entendu, nous suggérons que tous les groupes de la Montérégie rencontrent également leurs élus.

1. Pourquoi?

Les objectifs de ces rencontres sont de :

- Informer les députés sur les impacts économiques et sociaux des organismes communautaires autonomes;
- Présenter nos revendications financières;
- Interroger les députés sur leur vision de l'apport des organismes communautaires;
- Recueillir des appuis en faveur du rehaussement du financement à la mission des organismes communautaires autonomes.

2. Qui ?

Ces rencontres peuvent être initiées individuellement par un organisme ou par des organismes qui se regroupent.

Ex :

- Un centre d'action bénévole
- 3 maisons de jeunes sur un même territoire
- Une CDC

3. Comment ?

Le document ***Démarche à suivre*** vous expose toutes les étapes à suivre pour participer à cette action.

Opération : Rencontrez votre député!

Démarche à suivre

Étape 1 : Solliciter une rencontre

Vous devez d'abord demander une rencontre avec votre député. Pour ce faire, vous pouvez utiliser la lettre-type proposée. Vous pouvez évidemment la modifier à votre guise. **Nous vous demandons aussi de mettre la TROC-Montérégie en copie conforme**.

Étape 2 : Préparer la rencontre

Il est important de bien se préparer avant la rencontre afin de maximiser notre impact.

- Cette rencontre peut se faire avec des membres du CA, des bénévoles, des travailleurs et travailleuses. Déterminer à l'avance qui présentera quoi.
- C'est un moment propice pour présenter votre organisme et sa mission : apportez vos dépliants, calendrier d'activités, bulletins…
- Dans le document « Kit d'information », vous retrouverez tout l'argumentaire de la campagne et bien plus, pour vous aider à vous préparer.
- Préparer un petit « kit d'information » à remettre aux personnes que vous rencontrerez. Libre à vous de le bonifier.

Étape 3 : Relance téléphonique

Au besoin, relancer par téléphone le bureau de circonscription pour solliciter une rencontre

Étape 4 : Prise de RV

Lorsqu'un rendez-vous est fixé, aviser la TROC-M de la date du rendez-vous. Pour ce faire, utilisez le lien suivant : http://goo.gl/forms/jIRlUdgkRl

Étape 5 : Participer à la rencontre

N'oubliez pas d'apporter votre « kit d'information »!

Étape 6 : Bilan de la rencontre

SVP nous envoyer un petit bilan de votre rencontre. Pour ce faire, utilisez le lien suivant et répondre au petit questionnaire : http://goo.gl/forms/hcC699dN2t

Ville, Date

Nom du député
Coordonnées

Objet : Avis de fermeture et demande de rencontre

Monsieur, Madame,

Nom de l'organisme est un organisme communautaire autonome œuvrant sur le territoire de (la ville, région ou circonscription). Notre mission est de ….

On ferme! Dehors contre l'austérité et pour un meilleur financement !

Les 2 et 3 novembre prochains, notre organisme fermera ses portes et se joindra à deux grandes campagnes[1] qui s'unissent pour revendiquer un meilleur financement des organismes communautaires autonomes et dénoncer le contexte d'austérité budgétaire. Les organismes communautaires de la Montérégie et de partout au Québec seront mobilisés, dans la rue, parce que nous ne pouvons plus supporter le poids des coupures et des compressions budgétaires.

Nous souhaitons vous rencontrer afin de vous faire part de nos inquiétudes concernant le sous-financement chronique des groupes communautaires et concernant l'impact de l'austérité sur les organismes et les personnes qui les fréquentent.

Nous espérons donc qu'une rencontre avec vous sera possible rapidement. Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur, Madame, nos salutations distinguées.

Nom
Organisme
Coordonnées

[1] La campagne Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire (www.jesoutienslecommunautaire.org) et la campagne Les droits, ça se défend! (www.defensedesdroits.com)

Kit d’information

À remettre aux députés

Faire des copies des pages 6 à 9 pour remettre lors de vos rencontres.

Présentation de la campagne
Je soutiens le communautaire

Partout au Québec, les **organismes communautaires autonomes œuvrant en santé et services sociaux (OCASSS)** participent à l'amélioration de la société. Ils contribuent à réduire les inégalités individuelles et collectives, agissant sur les causes des problèmes sociaux pour aider à les prévenir. Ils favorisent le renforcement du pouvoir d'agir de chaque personne sur ses conditions de vie et son implication pour le mieux-être de la collectivité.

Leur rôle majeur dans la société québécoise a d'ailleurs été reconnu en 2001, lors de l'adoption par le gouvernement péquiste de la ***Politique sur l'action communautaire***. L'un des objectifs de cette politique est de « renforcer et accroître l'action des organismes d'action communautaire autonome ». Nous attendons encore les **retombées réelles**.

Le **sous-financement actuel** à la mission des organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux (OCASSS) nuit à la pleine réalisation de leur mission.

Ces milliers de groupes mènent actuellement une vaste campagne à la grandeur du Québec. Ils revendiquent que le gouvernement du Québec concrétise sa promesse aux organismes communautaires et leur accorde un financement stable et récurrent. Le gouvernement doit ainsi combler le manque de ressources en leur octroyant annuellement 225M$ supplémentaires. Il doit aussi diminuer leur incertitude en instaurant un véritable programme national de financement.

Pour en savoir plus : www.jesoutienslecommunautaire.org

Rappelons-nous :

Motion en soutien aux organismes communautaires adoptée à l'Assemblée nationale le 14 mai 2013

« Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement de rehausser le financement des organismes d'action communautaire autonome en santé et services sociaux.

Que l'Assemblée nationale souligne l'apport des organismes d'action communautaire autonome au développement social et économique du Québec ».

Cette motion a été présentée par Amir Kkadir, député de Mercier, conjointement avec la ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, Véronique Hivon (PQ), la députée d'Arthabaska, Sylvie Roy (CAQ) et la députée de Gatineau, Stéphanie Vallée (PLQ).

Saviez-vous que?

- Saviez-vous que 4 000 organismes communautaires autonomes œuvrent dans nos communautés au Québec?

- Saviez-vous que de ce lot, quelques 3 000 travaillent dans le domaine de la santé et des services sociaux?

- Saviez-vous que les organismes communautaires autonomes œuvrant en santé et services sociaux emploient plus de 20 000 travailleuses et travailleurs?

- Saviez-vous que les organismes communautaires autonomes impliquent des milliers de bénévoles?

- Saviez-vous que le manque à gagner pour les organismes communautaires autonomes œuvrant en santé et services sociaux est de 225 millions$?

- Saviez-vous que le manque à gagner pour les organismes communautaires autonomes en défense collective des droits est de 40 millions$?

- Saviez-vous que la plupart des groupes n'ont pas eu d'augmentation depuis plusieurs années?

- Saviez-vous que les groupes n'ont même pas ce qu'il faut pour suivre l'augmentation du coût de la vie?

- Saviez-vous que des centaines d'organismes sont en attente d'une première subvention?

- Saviez-vous que le sous-financement des groupes mène à une réduction/coupures des activités et des services offerts, pouvant aller jusqu'à la fermeture temporaire ou permanente d'organismes?

- Saviez-vous que les mesures d'austérité du gouvernement actuel contribuent à augmenter les besoins financiers des organismes communautaires autonomes?

- Saviez-vous que les mesures d'austérité du gouvernement actuel contribuent à une augmentation de la demande auprès des organismes communautaires?

- Saviez-vous que le gouvernement pourrait s'inspirer des solutions fiscales et des économies potentielles proposées par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics pour financer adéquatement les organismes communautaires autonomes?

COALITION OPPOSÉE À LA TARIFICATION ET À LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS

Tableau des solutions fiscales et mesures de contrôle des dépenses – Février 2015

		Mesures de contrôle des dépenses (argent récupéré annuellement en millions de $)	Revenus fiscaux supplémentaires (argent récupéré annuellement en millions de $)
A. AMÉLIORER LA PROGRESSIVITÉ DE L'IMPÔT ET REVOIR LES DÉPENSES FISCALES DES PARTICULIERS			
1	Établir 11 paliers d'imposition (paliers proposés) 15 % = 0 $ à 24 999 $ 16 % = 25 000 $ à 34 999 $ 17 % = 35 000 $ à 39 999 $ 18 % = 40 000 $ à 49 999 $ 20 % = 50 000 $ à 59 999 $ 22 % = 60 000 $ à 69 999 $ 26 % = 70 000 $ à 99 999 $ 32 % = 100 000 $ à 149 999 $ 34 % = 150 000 $ à 199 999 $ 36 % = 200 000 $ à 249 999 $ 38 % = 250 000 $ et plus	1 000 M $	
2	Abolir le crédit d'impôt sur les gains en capital des particuliers		739 M $
3	Diminuer le plafond des REER (de 24 270 $ à 12 000 $)		300 M $
4	Réduire les crédits d'impôt pour dividendes (50 % de 360 millions $ en 2012)		180 M $
5	Moduler les taxes à la consommation en fonction des biens achetés	745 M $	
B. RÉTABLIR UN ÉQUILIBRE ENTRE LA FISCALITÉ DES PARTICULIERS ET CELLE DES ENTREPRISES			
6	Augmenter le taux provincial d'imposition des entreprises à 15 % (actuellement à 11,9 %)	1 220 M $	
7	Augmenter la contribution fiscale des institutions financières notamment en rétablissant la taxe sur leur capital	600 M $	
8	Revoir les mesures fiscales destinées aux entreprises : 8.1 Abolir le crédit d'impôt pour gain en capital (361 M $) ; 8.2 Éliminer les mesures permettant de reporter le paiement des impôts dûs (568 M $) ; 8.3 Revoir les politiques de congés fiscaux (238 M $).		1 167 M $
9	Réduire les subventions aux entreprises		500 M $
10	Augmenter les redevances sur les ressources naturelles (dans le respect des revendications autochtones et en tenant compte du partage des revenus avec les communautés locales) (ex. : l'industrie minière — redevances hybrides sur la valeur brute (3 à 8 %) et sur les profits (10 à 25 %)	410 M $	
C. LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LA MAUVAISE GESTION DES FONDS PUBLICS			
11	Lutter contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal	740 M $	
12	Lutter contre la corruption et la mauvaise gestion dans l'attribution des contrats gouvernementaux	600 M $	
D. MESURES DIVERSES			
13	Cesser de recourir aux agences de placement privées dans les institutions publiques de santé		71 M $
14	Adopter des mesures de contrôle du coût des médicaments, dont l'instauration d'un régime entièrement public d'assurance médicaments	1 000 M $	
15	Utiliser le logiciel libre par l'ensemble de l'appareil gouvernemental		266 M $
E. AUTRES SOLUTIONS FISCALES POTENTIELLES À L'ÉTUDE La Coalition ne dispose pas des données nécessaires pour estimer un montant d'économies lié à ces mesures.			
16	Cesser de recourir aux PPP dans la construction d'infrastructures publiques.		?
17	Cesser de recourir aux cliniques médicales spécialisées (30 à 40 % d'économies envisageable)		?
18	Adopter une politique de rémunération maximale des cadres et dirigeants des institutions publiques, parapubliques et les sociétés d'État (ex. : Hydro-Québec, Loto-Québec, CSST, universités, CÉGEP, hôpitaux, etc.)		?
	TOTAL DE LA PROJECTION	6 315 M $	3 223 M $
	GRAND TOTAL (revenus fiscaux + contrôle des dépenses)	**9 538 M $**	

Députés provinciaux de la Montérégie

Circonscription	Nom	Parti	Statut	Titre	Adresse
Beauharnois	Guy Leclair	PQ	Réélu	Porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires autochtones	157, rue Victoria Bureau 135 Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1A5 Tél : 450 377-3131 / Fax : 450 373-5272 guy.leclair-beau@assnat.qc.ca 244, rue Ellice Beauharnois (Québec) J6N 1X1 Tél : 450 429-3102 / Fax : 450 225-1505 guy.leclair-beau@assnat.qc.ca
Borduas	Simon Jolin-Barrette	CAQ	Élu	Porte-parole du 2ième groupe d'opposition en matière de justice Porte-parole du 2ième groupe d'opposition en matière d'accès à l'information	535, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier Bureau 304 Beloeil (Québec) J3G 5E9 Tél : 450 464-5505 / Fax : 450 464-4335 sjb.BORD@assnat.qc.ca
Brome-Missisquoi	Pierre Paradis	PLQ	Réélu	Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Ministre responsable de la région de l'Estrie	49, rue du Pont Bedford (Québec) J0J 1A0 Tél : 450 248-3343 / Fax : 450 248-4500 ministre@mapaq.gouv.qc.ca 104, rue du Sud Bureau 100 Cowansville (Québec) J2K 2X2 Tél : 450 266-7410 / Fax : 450 263-6584 ministre@mapaq.gouv.qc.ca 297C, chemin Knowlton Ville de Lac-Brome (Québec) J0E 1V0 Tél : 450 242-6171 / Fax : 450 243-0398 ministre@mapaq.gouv.qc.ca

Chambly	Jean-François Roberge	CAQ	Élu	Membre du Bureau de l'Assemblée nationale Porte-parole du 2ième groupe d'opposition en matière d'éducation, d'enseignement supérieur, de recherche et de science	2028, avenue Bourgogne Chambly (Québec) J3L 1Z6 Tél : 450 658-5452 / Fax : 450 658-4417 Jean-Francois.Roberge.CHMB@assnat.qc.ca
Châteauguay	Pierre Moreau	PLQ	Réélu	Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire Ministre responsable de la région de la Montérégie	233, boulevard Saint-Jean-Baptiste Bureau 98 Châteauguay (Québec) J6K 3C3 Tél : 450 699-4136 / Fax : 450 699-9056 ministre@mamot.gouv.qc.ca
Granby	François Bonnardel	CAQ	Réélu	Leader parlementaire du 2ième groupe d'opposition Porte-parole du 2ième groupe d'opposition en matière de finances Porte-parole du 2ième groupe d'opposition responsable de la région de l'Estrie	398, rue Principale Bureau 4 Granby (Québec) J2G 2W6 Tél : 450 372-9152 / Fax : 450 372-3040 fbonnardel-gran@assnat.qc.ca
Huntingdon	Stéphane Billette	PLQ	Réélu	Whip en chef du gouvernement	528, rue Frontière Hemmingford (Québec) J0L 1H0 Tél : 450 247-3474 / Fax : 450 247-2083 sbillette-hunt@assnat.qc.ca
Iberville	Claire Samson	CAQ	Élue	Porte-parole du 2ième groupe d'opposition en matière de culture et de communication et pour la protection et la promotion de la langue française Porte-parole du 2ième groupe d'opposition responsable de la région de la Montérégie	327, 2e Avenue Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J2X 2B5 Tél : 450 346-1123 / Fax : 450 346-9068 Claire.Samson.IBER@assnat.qc.ca

Johnson	André Lamontagne	CAQ	Élu	Porte-parole du 2ième groupe d'opposition en matière d'économie, d'innovation et d'exportations Porte-parole du 2ième groupe d'opposition responsable de la régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean	1072, rue Dubois Acton Vale (Québec) J0H 1A0 Tél : 450 546-3251 / Fax : 450 546-5794 Andre.Lamontagne.JOHN@assnat.qc.ca
La Pinière	Gaétan Barrette	PLQ	Élu	Ministre de la Santé et des Services sociaux	6300, avenue Auteuil bureau 425 Brossard (Québec) J4Z 3P2 Tél : 450 678-0611 / Fax : 450 678-1758 ministre@msss.gouv.qc.ca
Laporte	Nicole Ménard	PLQ	Réélue	Présidente du caucus du gouvernement	228, rue de Woodstock Saint-Lambert (Québec) J4P 3R5 Tél : 450 672-1885 / Fax : 450 465-6046 nmenard-lapo@assnat.qc.ca
La Prairie	Richard Merlini	PLQ	Élu	Vice-président de la Commission de l'administration publique	30, boulevard Taschereau Bureau 212 La Prairie (Québec) J5R 5H7 Tél : 450 619-7313 / Fax : 450 619-7519 Richard.Merlini.LAPR@assnat.qc.ca
Marie-Victorin	Bernard Drainville	PQ	Réélu	Leader parlementaire de l'opposition officielle Porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éthique et d'intégrité Porte-parole de l'opposition officielle pour la Loi électorale et en matière d'accès à l'information	1085, boulevard Sainte-Foy Bureau 120 Longueuil (Québec) J4K 1W7 Tél : 450 651-9365 / Fax : 450 651-5543

Montarville	Nathalie Roy	CAQ	Réélue	Présidente du caucus du 2ième groupe d'opposition Porte-parole du 2ième groupe d'opposition en matière d'immigration Porte-parole du 2ième groupe d'opposition en matière de laïcité Porte-parole du 2ième groupe d'opposition en matière d'intégrité Porte-parole du 2ième groupe d'opposition en matière de condition féminine	1570, rue Ampère Bureau 500 Boucherville (Québec) J4B 7L4 Tél : 450 641-2748 / Fax : 450 641-0689 nroy-mota@assnat.qc.ca
Richelieu	Sylvain Rochon	PQ	Élu	Porte-parole de l'opposition officielle pour les aînés Porte-parole de l'opposition officielle en matière de lutte contre l'intimidation	71, rue De Ramezay Bureau 101 Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1 Tél : 450 742-3781 / Fax : 450 742-7744 Sylvain.Rochon.RICL@assnat.qc.ca
Sanguinet	Alain Therrien	PQ	Réélu	Porte-parole de l'opposition officielle pour le Conseil du trésor et en matière de travail et de régimes de retraite Porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie et d'exportations Porte-parole de l'opposition officielle en matière de ressources informationelles Porte-parole de l'opposition officielle responsable de la région de Laval	55, rue Saint-Pierre Bureau 115 Saint-Constant (Québec) J5A 1B9 Tél : 450 632-1164 / Fax : 450 632-2145 atherrien-sagu@assnat.qc.ca
Saint-Hyacinthe	Chantal Soucy	CAQ	Élue	Porte-parole du 2ième groupe d'opposition en matière d'énergie	1970, rue des Cascades Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5 Tél : 450 773-0550 / Fax : 450 773-6092 Chantal.Soucy.SAHY@assnat.qc.ca

Saint-Jean	Dave Turcotte	PQ	Réélu	Président de séance Porte-parole de l'opposition officielle en matière d'emploi et d'économie sociale Porte-parole de l'opposition officielle en matière de formation professionnelle, d'éducation des adultes et d'alphabétisation Porte-parole de l'opposition officielle pour la jeunesse Porte-parole de l'opposition officielle en matière de lutte à la pauvreté et de solidarité Porte-parole de l'opposition officielle responsable des régions du Centre-du-Québec et de la Montérégie	100, rue Richelieu Bureau 235 Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6X3 Tél : 450 346-3040 / Fax : 450 346-3340 dave.turcotte-saje@assnat.qc.ca
Soulanges	Lucie Charlebois	PLQ	Réélue	Ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique	607, route 201 Saint-Clet (Québec) J0P 1S0 Tél : 450 456-3816 / Fax : 450 456-3930 ministre.deleguee@msss.gouv.qc.ca
Taillon	Diane Lamarre	PQ	Élue	Porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé et d'accessibilité aux soins	498, boulevard Roland-Therrien Longueuil (Québec) J4H 3V9 Tél : 450 463-3772 / Fax : 450 463-1527 Diane.Lamarre.TAIL@assnat.qc.ca
Vachon	Martine Ouellet	PQ	Réélue	Vice-présidente de la Commission de l'aménagement du territoire Porte-parole de l'opposition officielle en matière de transports, de stratégie maritime, d'électrification des transports et de télécommunications	5610, chemin de Chambly Saint-Hubert (Québec) J3Y 7E5 Tél : 450 676-5086 / Fax : 450 676-0709 Martine.Ouellet.VACHON@assnat.qc.ca

Vaudreuil	Marie-Claude Nichols	PLQ	Élue	Présidente de séance Membre du Bureau de l'Assemblée nationale	416, boulevard Harwood Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 7H4 Tél : 450 424-6666 / Fax : 450 424-9274 Marie-Claude.Nichols.VAUD@assnat.qc.ca
Verchères	Stéphane Bergeron	PQ	Réélu	Mambre du Bureau de l'Assemblée nationale Porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail Porte-parole de l'opposition officielle en matière de relations Québec-Canada et de Francophonie d'Amérique Porte-parole de l'opposition officielle responsable de la région de l'Outaouais	1625, boulevard Lionel-Boulet Bureau 103 Varennes (Québec) J3X 1P7 Tél : 450 652-4419 / Fax : 450 652-3713 Stephane.Bergeron.VERC@assnat.qc.ca